

Mettre en place une signalétique qui encourage aux mobilités actives

Description de l'action :

La mise en place de signalétiques d'orientation et de sensibilisation dans l'espace public connaît un succès dans de nombreuses villes. En plus d'aider les usagers à se repérer, une bonne signalétique peut encourager à des mobilités douces. L'intérêt est de désengorger les transports en commun, de limiter l'utilisation systématique de la voiture pour des trajets courts, et d'accroître l'intermodalité. De plus, elle valorise l'identité et les points touristiques de la ville, et elle favorise les mobilités actives bénéfiques pour la santé.

Les étapes :

Les panneaux de signalisation peuvent prendre plusieurs formes, l'important est de s'assurer qu'ils soient simples, lisibles et ludiques :

- Les panneaux indiquant le temps de trajet d'un point A à un point B, à vélo ou à pied (**panneaux podométriques**), sont un bon support pour faire prendre conscience aux usagers que certaines distances sont courtes.
- Un **réseau cyclable structurant**, avec des stations vélo réparties sur l'ensemble du territoire, participe à encourager, à rassurer et à sécuriser les cyclistes. Tout comme le réseau de bus ou de tram, la mise en place d'un réseau cyclable permet aux usagers d'avoir une meilleure visibilité sur les pistes cyclables, tout en se repérant plus facilement.
- Les **nudges** sont des incitations à adopter certaines pratiques, ils peuvent contribuer à encourager les usagers à se déplacer autrement.

Les acteurs :

Collectivité, associations de promotion de vélo, habitants, usagers, vélo-école.

Projets références :

Panneaux podométriques à Toulouse

En 2019, la Ville de Toulouse a déployé des panneaux podométriques sur son territoire sous l'impulsion d'un Schéma directeur piéton d'agglomération. L'objectif est de renforcer l'identité de la ville, de faire la promotion de la marche à pied «au quotidien», d'améliorer le confort du piéton et de favoriser les ambiances urbaines.



Chronovélo à Grenoble

En 2017, la métropole de Grenoble a créé *Chronovélo* qui est aujourd'hui le réseau cyclable structurant de la Métropole. L'objectif était de tripler la part modale du vélo. Pour cela, elle a mis en place une cinquantaine d'aires de services disposant de bancs pour le repos des cyclistes, de pompes à vélo, d'une carte du quartier et d'un plan global du réseau cyclable. Cette signalétique a fait l'objet d'une attention particulière pour l'identité visuelle. En 10 ans (de 2009 à 2018), la pratique du vélo a augmenté de 50% à Grenoble. Deuxième au classement des villes les plus cyclables de France de l'INSEE, elle a également reçu le prix de ville cyclable par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB).



Points de vigilance :

Cette démarche doit être couplée à des politiques globales comme le schéma directeur piéton d'agglomération pour Toulouse.

La mise en place d'une signalétique vélo doit s'accompagner d'aménagements cyclables continus, et de parkings à vélo implantés dans des zones stratégiques.